



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 30 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit et le trente janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - GALZIN - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - VIALA B.

Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.

N° 2018/03

Objet : Office de tourisme : plan de financement pour le réaménagement et la modernisation du Bureau d'Information Touristique à Lautrec

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de l'état d'avancement du projet de réaménagement et de modernisation du Bureau d'Information Touristique (BIT) à Lautrec. Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement touristique et économique de notre territoire. Les agents du BIT accueillent et renseignent tous les ans plus de 17 000 touristes. Au-delà d'une simple vitrine, le réaménagement des locaux doit permettre un meilleur accueil, une meilleure visibilité des produits touristiques, la mise en avant des produits de notre terroir, la prise en compte du handicap et faciliter la gestion du flux des touristes en été. Suite aux derniers chiffres, le réaménagement complet des 5 pièces et des 98 m² que compte le Bureau d'Information Touristique à Lautrec est chiffré à 128.829 € HT.

Monsieur le Président détaille le plan de financement du projet :

Europe (45 %)	57.973,05 € (LEADER)
Etat (35 %)	45.090,15 € (DETR)
CCLPA (20 %)	25.765,80 €
	128.829,00 € H.T.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver le plan de financement du projet de réaménagement et de modernisation du Bureau d'Information Touristique de la CCLPA à Lautrec pour un montant de 128.829,00 € H.T., comme détaillé ci-dessus et propose de solliciter l'ensemble des financeurs pour une subvention la plus haute possible.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement du projet de réaménagement et de modernisation du Bureau d'Information Touristique à Lautrec comme présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision et notamment à solliciter les différentes subventions prévues,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget OT 2018

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 31 janvier 2018.



Le Président,
Raymond GARDELLE

